



Chambres de commerce et d'industrie

Relevons ensemble
vos défis



Vos défis

Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI), acteurs incontournables du développement économique des territoires, connaissent une profonde réorganisation tant sur le plan institutionnel qu'organisationnel. Elles font face à des défis majeurs liés aux conséquences de la réforme de 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services, ainsi qu'à la gestion des secteurs d'activités dont elles ont la charge (formation, gestion portuaire et aéroportuaire, développement à l'international, etc).

Appréhender et optimiser les enjeux de la réforme de juillet 2010

- > Réorganisation du réseau consulaire avec CCIR et CCIT (modification de la gouvernance des CCIR)
- > Refonte des modalités de financement
- > Gestion des transferts des personnels

Etre un acteur du développement économique des territoires, au service de ses ressortissants

- > Gestion de l'activité formation
- > Gestion du transfert des ports et aéroports



Une question de confiance

Les professionnels de KPMG disposent de compétences dédiées aux organismes consulaires, sociétés d'économie mixte, collectivités territoriales, organismes de formation, sociétés de gestion de ports et aéroports.

Pour répondre à vos besoins, nous faisons preuve d'une réelle capacité d'anticipation et d'adaptation en recherchant les solutions appropriées tant en audit qu'en conseil.

Des compétences sectorielles

Au sein des départements dédiés à chaque secteur de l'économie, nos équipes développent les compétences indispensables à la compréhension des enjeux et problématiques spécifiques à vos métiers.

En fonction des vos enjeux, nous mobilisons les équipes les mieux à même de répondre à vos besoins.

Une solution pertinente et spécifique

En capitalisant sur les expériences réussies et les meilleures pratiques recensées au cours de leurs interventions, nos professionnels vous accompagnent pour trouver les solutions adaptées à votre situation.

Une discipline professionnelle rigoureuse

KPMG veille au respect des règles de **secret professionnel et d'indépendance** par l'ensemble de nos professionnels à travers une cellule dédiée à la gestion des risques.

Par ailleurs, KPMG est certifié ISO 9001.

Risques et enjeux des organismes consulaires

Analyse



Synthèse

Cartographie des risques

Risques liés à des contrats

- 1 Anticipation de fin de concession
- 2 Engagements non identifiés auprès d'entités ad hoc
- 3 Déséquilibre financier des concessions
- 4 Conventions de financements non respectées

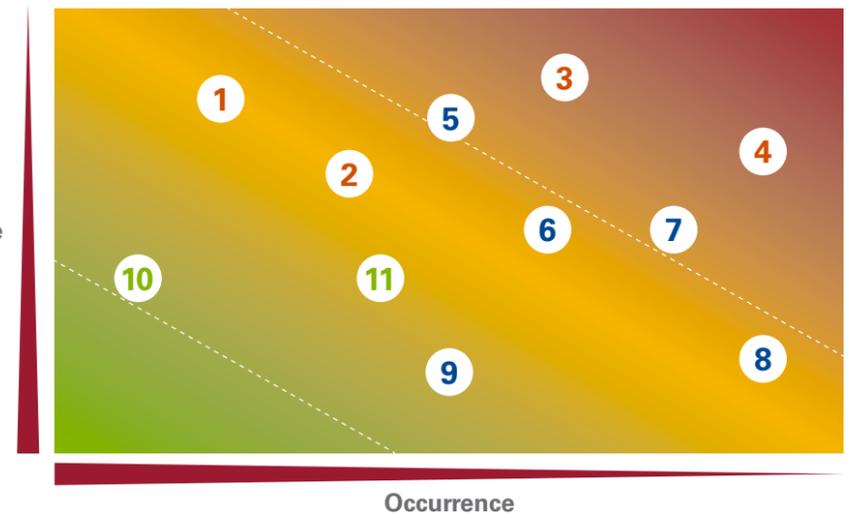
Risques généraux

- 5 Sous évaluation des engagements sociaux
- 6 Recouvrement des créances formation
- 7 Comptabilité analytique non probante
- 8 Opérations inter services non justifiées
- 9 Sectorisations fiscales erronées

Risques de fraude

- 10 Fraude sur les parcs automobiles
- 11 Non respect du Code des marchés publics

Gravité



Occurrence

Notre offre de services

Des compétences reconnues sur une offre de services diversifiée



Organisation et gouvernance : connaître et sécuriser votre organisation :

- > Contrôle interne/gestion des risques
- > Aide à la fusion des chambres
- > Reconfiguration des activités de la CCI, dont la formation
- > Organisation interne
- > Consolidation/Combinaison des comptes
- > Audit légal et audit contractuel
- > Accompagnement à la préparation des contrôles externes (Chambre régionale des comptes, Cour des Comptes européenne...), en anticipation et au moment des contrôles



Performance économique : maîtriser et piloter l'activité

- > Présentation des comptes
- > Audit informatique (architecture du système d'information, cartographie du système, interface et intégration, sécurisation)
- > Audit fiscal
- > Assistance à la gestion des projets européens
- > Audit des satellites ou structures affiliées (associations, centres de formation)
- > Maquette budgétaire et identification de marges de manœuvre en lien avec la diminution des recettes fiscales
- > Accompagnement à la fin d'une concession



Stratégie de développement

- > Diagnostic des territoires
- > Aide à la définition stratégique
- > Accompagnement dans les actions collectives

KPMG, un acteur de référence dans les domaines de compétences des Chambres de commerce et d'industrie

A travers les missions d'audit et de conseil qui lui ont été confiées, KPMG a acquis une connaissance solide et approfondie des activités relevant des Chambres de commerce et d'industrie.

Un réseau national dédié aux CCI

L'organisation de KPMG permet de conjuguer une connaissance approfondie du secteur avec les avantages d'un cabinet de proximité.

KPMG a mis en place un réseau pluridisciplinaire de 100 professionnels qui maîtrisent les problématiques sectorielles, fonctionnelles et opérationnelles de votre Chambre de commerce et d'industrie.

Ce réseau se réunit régulièrement pour partager les expériences et faire le point sur les évolutions de la réglementation.

Cette organisation nous permet :

- > d'anticiper et gérer avec vous les évolutions législatives et réglementaires ;
- > de vous faire bénéficier des meilleures pratiques du secteur.

Un cabinet qui contribue à l'évolution juridique et comptable

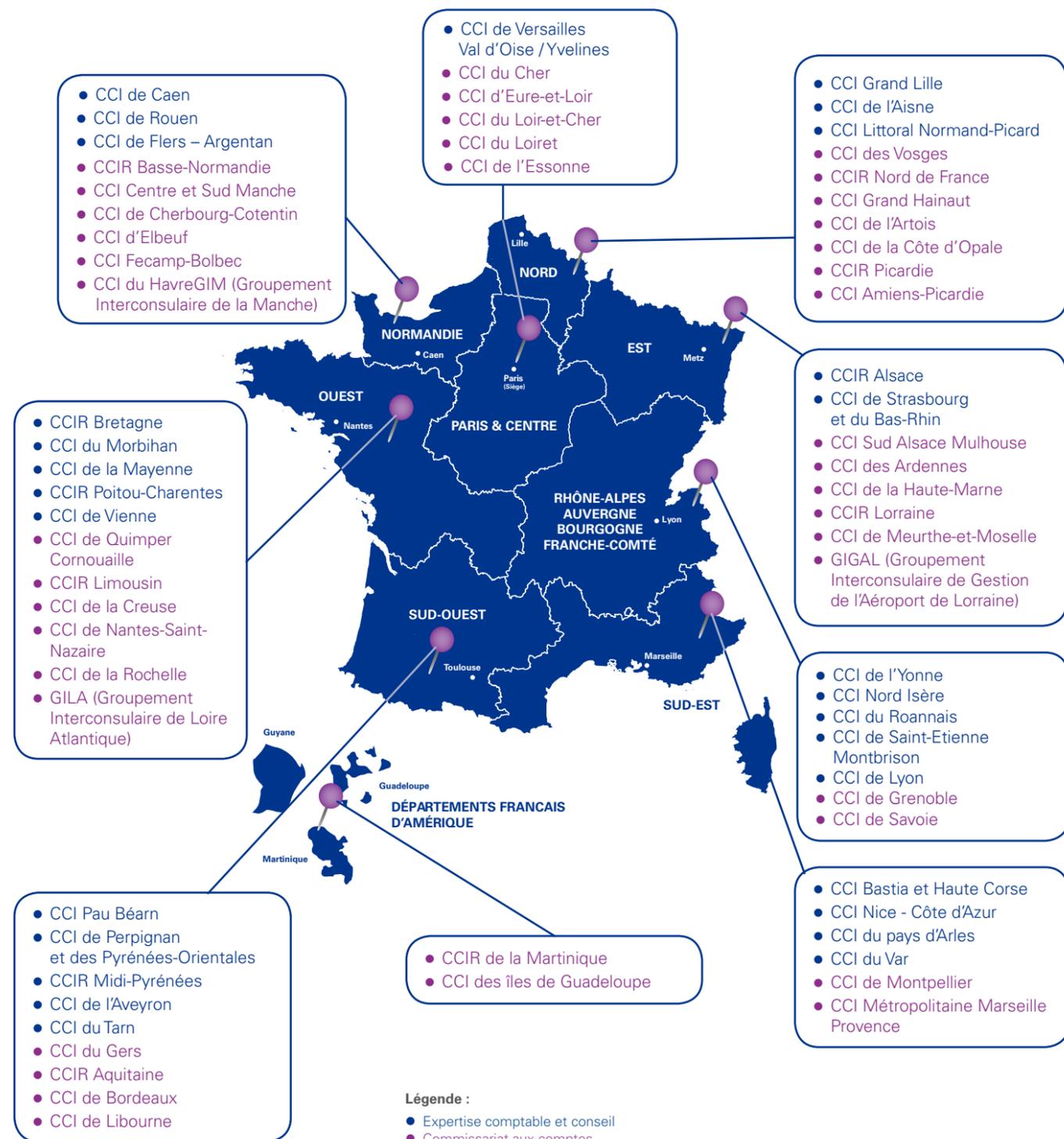
KPMG siège dans les instances nationales au sein des commissions dédiées à vos secteurs d'activités :

- > à l'Autorité des Normes Comptables (ANC) et au Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CNOCP) ;
- > à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC).



Nos références nationales

Les professionnels de notre réseau CCI ont accompagné plus de 90 Chambres de commerces et d'industrie et organismes affiliés sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de missions d'audit et de conseil.



KPMG en un regard

KPMG, premier groupe français de services pluridisciplinaires : d'audit, d'expertise comptable, de conseil, de droit et fiscalité.

Nos métiers, nos marchés

KPMG accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux au travers de missions d'Audit et d'Advisory (Conseil et Acquisitions – Cessions) et d'accompagnement juridique et fiscal.

Le cabinet intervient auprès des PME, artisans, commerçants et professions libérales pour les accompagner dans chaque étape de leur développement : expertise comptable, certification des comptes, aide à la création, évaluation, gestion sociale, transmission, conseil patrimonial...

KPMG apporte également son expertise au **Secteur public et parapublic, à l'Etat et aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire** sur des sujets aussi variés que l'information financière, la gouvernance, l'évaluation, le pilotage, le contrôle interne ou externe.

Chiffres clés

KPMG en France

- > **217** implantations
- > **7980** salariés
- > Chiffre d'affaires : **859,6** millions d'euros

KPMG en France compte plus de 70000 clients parmi lesquels :

- > **200** sociétés cotées ou faisant appel public à l'épargne dont 90% des sociétés du CAC 40
- > **Près de 30%** des PME de plus de 50 salariés
- > **6000** collectivités, établissements publics et opérateurs de l'Etat
- > **6300** associations et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- > **47000** artisans, commerçants et professions libérales



**Equipe de coordination
Chambres de commerce
et d'industrie**

Stéphane Wibaux

Associé, Responsable national
« Organismes consulaires »
159 avenue de la Marne
BP 5039
59705 Marcq-en-Baroeul Cedex
Tél : 03 20 20 65 00
Email : swibaux@kpmg.fr

Mélanie Sueur

Responsable projets
3 cours du triangle
92939 La Défense Cedex
Tél : 01 55 68 94 59
Email : msueur@kpmg.fr

Daniel Frizot

Associé, KPMG Secteur Public
51 rue de Saint Cyr
69338 Lyon Cedex 9
Tél : 04 37 64 75 00
Email : dfrizot@kpmg.fr



Nord

159 avenue de la Marne - BP 5039
59705 Marcq-en-Baroeul Cedex
Tél. : 03 20 20 65 00
Fax : 03 20 20 65 10



Ouest

7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 28 24 10 10
Fax : 02 28 24 10 16



Est

KPMG-Segec
Centre d'affaires CD 63
67116 Strasbourg-Reichstett
Tél. : 03 88 18 23 00
Fax : 03 87 39 94 95



Paris et Centre

3 cours du Triangle
Immeuble Le Palatin
92939 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 55 68 86 66
Fax : 01 55 68 86 60



**Rhône-Alpes Auvergne
Bourgogne Franche-Comté**

51 rue Saint-Cyr
69338 Lyon Cedex 9
Tél. : 04 37 64 75 00
Fax : 04 37 64 75 09



Normandie

5 avenue de Dubna BP 60260
14209 Hérouville Saint-Clair Cedex
Tél. : 02 14 37 55 00
Fax : 02 14 37 57 64



Sud-Est

480 avenue du Prado CS 90303
13269 Marseille
Tél. : 04 96 20 53 60
Fax : 04 96 20 53 54



Départements Français d'Amérique

Martinique
1^{er} rond point après la Galléria
Acajou Lamentin
97232 Le Lamentin
Tél. : +596 (0)5 96 71 92 72
Fax : +596 (0)5 96 71 65 37



Sud-Ouest

224 Rue Carmin
ZAC Grande Borde - BP 17610
31676 Labège Cedex
Tél. : 05 82 52 52 52
Fax : 05 82 52 52 51

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euros. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.